



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cotisations

Question écrite n° 67387

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation financière catastrophique des producteurs de viande. Les représentants des éleveurs du département des Deux-Sèvres sont particulièrement préoccupés par le dernier appel à cotisations de la MSA qu'ils craignent de ne pas pouvoir honorer du fait de la crise qui perdure. Des mesures de report de cotisations ont été prises au cours des six premiers mois de l'année 2001. Il lui demande de lui indiquer si une mesure peut être de nouveau envisagée en faveur des éleveurs pour le règlement de ces cotisations.

Texte de la réponse

Une importance particulière est attachée aux difficultés rencontrées par les éleveurs confrontés à la crise du marché de la viande bovine. Cette attention trouve sa traduction dans une double mesure : d'une part, le report de paiement à trois ans, pour les éleveurs spécialisés en production de viande bovine, de 30 % ou de 50 % du montant de leurs cotisations sociales personnelles dues en 2001 en fonction de leur taux de spécialisation ; d'autre part, l'octroi de crédits supplémentaires d'aide au paiement des cotisations sociales attribués prioritairement aux éleveurs bovins et qui s'élèvent à 124 287 000 francs pour l'année 2001. Cette somme comprend la dotation versée en octobre aux départements les plus atteints par la crise, dotation destinée à aider les éleveurs bovins à régler le montant du troisième appel de cotisations. En outre, le ministère de l'agriculture et de la pêche a diligenté une enquête aux fins d'évaluer, de manière aussi précise que possible, les pertes de revenus des éleveurs bovins. Il sera tenu compte des résultats de cette enquête lors de la répartition des crédits d'aide au paiement des cotisations sociales pour l'année 2002. Enfin, les caisses de mutualité sociale agricole ont créé un fonds de solidarité mutualisant leurs réserves financières disponibles afin qu'elles puissent mieux faire face aux crises sectorielles agricoles telle celle engendrée par l'encéphalopathie spongiforme bovine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67387

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5857

Réponse publiée le : 11 février 2002, page 689